

vois, à la fin de 1931, que le total des demandes est de 2,383; en 1930, il est de 3,294; en 1929, de 3,503, et ainsi de suite. Est-ce pour tout le Service civil, dans tout le pays?—R. Oui, monsieur Bowman.

D. Pour quel nombre d'employés?—R. Je ferai remarquer que la colonne où vous lisez ne se rapporte qu'aux demandes de nomination à des emplois permanents.

D. A part cela, vous avez les nouveaux emplois, à la colonne suivante?—R. Oui.

D. Je ne répéterai pas les chiffres, car nous allons consigner cet état.—R. Oui.

D. Le total, pour 1931 comprend les nominations à d'anciens ou à de nouveaux emplois, soit 3,637?—R. Ce sont là des emplois permanents.

D. En 1930, 4,575?—R. Oui.

D. Quel pourcentage cela représente-t-il sur le nombre des emplois permanents qui relèvent de la Commission du Service civil?—R. M. Putman a compilé ce tableau. Il pourra peut-être me dire le total.

C. V. PUTMAN est rappelé.

*M. Bowman:*

D. Pouvez-vous nous dire à peu près quel pourcentage cela représente?—R. Le nombre total des nominations est d'environ  $7\frac{1}{2}$  p. 100 pour 1931.

D. Sur quel calcul vous basez-vous?—R. Approximativement sur 50,000.

D. Et en 1930, la proportion était plus élevée que cela, n'est-ce pas? Y avait-il 50,000 employés permanents?—R. Je ferais probablement mieux de mettre 40,000.

D. Cela ferait à peu près 10 p. 100?—R. J'ai les chiffres ici. En 1931, c'était 45,000.

M. BOWMAN: Je propose que cet état portant le n° 7 soit consigné avec celui dont parlent MM. Bland et Putman.

Le PRÉSIDENT: Le secrétaire du Comité va y voir.

*M. Bowman:*

D. Quelle en serait la moyenne? 8 à 10 p. 100?—R. Un peu moins. Disons 10 p. 100.

D. Mais alors en deux ans à peine, en ne remplissant pas les vacances, on pourrait réorganiser un service ou un groupe de services ou encore les fusionner sans jeter sur le pavé de nombreux fonctionnaires?—R. Très certainement.

Le PRÉSIDENT: Y a-t-il préséance d'ancienneté entre les deux commissaires MacTavish et Tremblay? Votre nomination s'est-elle faite en même temps? Qui de vous a priorité sur l'autre?

M. TREMBLAY: Le Dr MacTavish.

Le PRÉSIDENT: Docteur MacTavish, désirez-vous ajouter quelque chose?

Dr MACTAVISH: Un mot.

Le Dr MACTAVISH est rappelé.

Dr MACTAVISH: Puis-je déclarer, monsieur le président, tandis qu'il en est temps encore, que je fais miennes les déclarations de M. Bland sur les égards et en général sur l'esprit de justice du Comité. Je me hâte de le dire de peur de ne pouvoir le faire quand j'aurai terminé.

Et maintenant puis-je demander qu'on fasse prêter serment aux jeunes filles qui ont préparé ce mémoire sur son exactitude?

[M. C. H. Bland.]

[M. C. V. Putman.]

[Dr N. MacTavish.]